

Image not found or type unknown



## Mon mari a quitter le domicile

Par **christelle87200**, le **23/08/2008 à 22:10**

avec mon mari on vient de se separer je lui ai demande de quitter le domicile conjugal on m a dit qu il fallait que j aille a la gendarmerie le signaler est ce vrai ?

Par **jeetendra**, le **23/08/2008 à 22:17**

bonsoir, il me semble que c'est plutôt à votre mari de faire une main courante à la police ou à la gendarmerie pour expliquer son départ surtout si c'est non volontaire (abandon de famille, du domicile conjugal), généralement c'est comme ça que ça se passe, cordialement

Par **christelle87200**, le **23/08/2008 à 23:10**

MERCI CAR MA FAILLE ME DIT D Y ALLER